



Nations Unies

Dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

Bangkok, 29 octobre-1^{er} novembre 2012

Rapport de la Conférence



Département des affaires économiques et sociales

**Dix-neuvième Conférence
cartographique régionale
des Nations Unies
pour l'Asie et le Pacifique**

Bangkok, 29 octobre-1^{er} novembre 2012

Rapport de la Conférence



Nations Unies • New York, 2012

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres.

Les documents de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, qui s'est tenue à Bangkok du 29 octobre au 1^{er} novembre 2012, sont publiés en un seul volume, intitulé Rapport de la Conférence.

Les documents des précédentes conférences cartographiques régionales des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ont été publiés sous les cotes et les numéros de vente suivants : E/CONF.18/6 (numéro de vente : 1955.I.29) et E/CONF.18/7 (numéro de vente : 1956.I.23) pour la première Conférence; E/CONF.25/3 (numéro de vente : 59.I.9) et E/CONF.25/4 (numéro de vente : 61.I.8) pour la deuxième Conférence; E/CONF.36/2 (numéro de vente : 62.I.14) et E/CONF.36/3 (numéro de vente : 64.I.17) pour la troisième Conférence; E/CONF.50/4 (numéro de vente : 65.I.16) et E/CONF.50/5 (numéro de vente : 66.I.3) pour la quatrième Conférence; E/CONF.52/4 (numéro de vente : E.68.I.2) et E/CONF.52/5 (numéro de vente : E.68.I.14) pour la cinquième Conférence; E/CONF.57/2 (numéro de vente : E.71.I.15) et E/CONF.57/3 (numéro de vente : E.72.I.20) pour la sixième Conférence; E/CONF.62/3 (numéro de vente : E.74.I.7) et E/CONF.62/4 (numéro de vente : E.74.I.25) pour la septième Conférence; E/CONF.68/3 (numéro de vente : E.77.I.12) et E/CONF.68/3/Add.1 (numéro de vente : E.78.I.8) pour la huitième Conférence; E/CONF.72/4 (numéro de vente : E.81.I.2) et E/CONF.72/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.83.I.14) pour la neuvième Conférence; E/CONF.75/5 (numéro de vente : E.83.I.18) et E/CONF.75/5/Add.1 (numéro de vente : E/F.86.I.11) pour la dixième Conférence; E/CONF.78/4 (numéro de vente : E.87.I.13) et E/CONF.78/4/Add.1 (numéro de vente : E/F.88.I.18) pour la onzième Conférence; E/CONF.83/3 (numéro de vente : E.91.I.42) et E/CONF.83/3/Add.1 (numéro de vente : E/F.94.I.11) pour la douzième Conférence; E/CONF.87/3 (numéro de vente : E.94.I.19) pour la treizième Conférence; E/CONF.89/5 (numéro de vente : E.97.I.12) pour la quatorzième Conférence; E/CONF.92/1 (numéro de vente : E.01.I.2) pour la quinzième Conférence; et E/CONF.95/7 (numéro de vente : E.04.I.11) pour la seizième Conférence; et E/CONF.97/7 (numéro de vente : 06.I.39) pour la dix-septième Conférence; et E/CONF.100/9 (numéro de vente : E.10.I.2) pour la dix-huitième Conférence.

E/CONF.102/8

Publication des Nations Unies

Numéro de vente :

ISBN : _____

Copyright © Nations Unies 2012

Tous droits réservés

Imprimé par la Section de la reproduction
de l'Organisation des Nations Unies, New York,
États-Unis d'Amérique

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Organisation de la Conférence	1
A. Introduction	1
B. Ouverture de la Conférence	1
C. Participants	1
D. Élection du Bureau	1
E. Questions d'organisation	2
1. Adoption du Règlement intérieur	2
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence	2
3. Constitution de commissions techniques et élection de leurs présidents respectifs	3
4. Vérification des pouvoirs	3
5. Documentation	3
II. Session plénière	4
III. Clôture de la Conférence	11
IV. Résolutions adoptées par la Conférence	12
A. Liste des résolutions	12
B. Textes des résolutions	12
Annexes	
I. Commission technique I : Un référentiel géodésique au service du développement durable	19
II. Commission technique II : Échange et intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes	20
III. Commission technique III : Gestion des informations géoréférencées et croissance économique	21
IV. Ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique	22
V. Liste des documents	23

Chapitre I

Organisation de la Conférence

A. Introduction

1. En application de la décision 2011/276 du Conseil économique et social, datée du 29 juillet 2011, la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique s'est tenue du 29 octobre au 1^{er} novembre 2012 au Centre de conférence de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, à Bangkok.

B. Ouverture de la Conférence

2. M. Greg Scott (Australie), Président temporaire, a ouvert la Conférence et souhaité la bienvenue aux participants.

3. M. Paul Cheung, Directeur de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, a prononcé une allocution liminaire au nom du Secrétaire général de l'Organisation et du colonel Anudith Nakornthap, Ministre thaïlandais des technologies de l'information et de la communication.

C. Participants

4. La Conférence a rassemblé 125 représentants de 26 pays et 10 institutions spécialisées, organisations scientifiques internationales et autres entités. On en trouvera la liste dans le document E/CONF.102/INF/2, à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/RCC/unrccap19.html>.

D. Élection du Bureau

5. À sa 1^{re} séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a élu son bureau par acclamation. La composition en est la suivante :

Président :

M. Li Pengde (Chine)

Vice-Présidents :

M. Yoshikazu Fukushima (Japon)

M. Abdul Kadir Taib (Malaisie)

Rapporteur :

M. Cho Woo-Sug (République de Corée)

E. Questions d'organisation

1. Adoption du Règlement intérieur

6. À sa 1^{re} séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a adopté son règlement intérieur provisoire tel qu'il figure dans le document E/CONF.102/2.

2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence

7. À sa 1^{re} séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a adopté son ordre du jour provisoire tel qu'il est libellé dans le document E/CONF.102/1 :

1. Ouverture de la Conférence.
 2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.
 3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence;
 - b) Adoption du Règlement intérieur;
 - c) Constitution de commissions techniques et élection du président de chaque commission;
 - d) Pouvoirs des représentants à la Conférence.
 4. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'Asie et le Pacifique.
 5. Rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
 6. Documents de séance :
 - a) Rapports de pays;
 - b) Communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en ce qui concerne la gestion de l'information géographique dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes d'ordre national, régional et mondial.
 7. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
 8. Ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
 9. Adoption du rapport de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
8. À la même séance, la Conférence a approuvé le projet de programme de travail établi dans un document non officiel (E/CONF.102/L.1).

3. Constitution de commissions techniques et élection de leurs présidents respectifs

9. À sa 1^{re} séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a créé les trois commissions techniques suivantes et élu leurs présidents :

Commission I : Un référentiel géodésique au service du développement durable

Président : M. John Dawson (Australie)

Commission II : Échange et intégration de données aux fins de la gestion des catastrophes

Président : M. Hadi Vaezi (République islamique d'Iran)

Commission III : Gestion des informations géoréférencées et croissance économique

Présidente : M^{me} Jiang Jie (Chine)

4. Vérification des pouvoirs

10. À la 6^e séance plénière, le 1^{er} novembre, le Président a fait savoir que les pouvoirs des représentants avaient été examinés conformément aux dispositions de l'article 3 du Règlement intérieur de la Conférence, et qu'ils avaient été déclarés en bonne et due forme.

5. Documentation

11. La liste des documents présentés à la Conférence figure à l'annexe V du présent rapport et à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/RCC/unrccap19.html>.

Chapitre II

Session plénière

12. À sa 1^{re} séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a commencé à examiner le point 4 de l'ordre du jour intitulé « Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique ». Li Pengde a présenté une synthèse des activités du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, dont il est le Président (voir E/CONF.102/3). Il a parlé des réunions importantes et mis en avant les grands projets du Comité, qui portent notamment sur le référentiel géodésique commun, l'évaluation de l'état des infrastructures de données géospatiales ou encore le renforcement des capacités en matière de gestion des catastrophes. Évoquant la participation du Comité permanent à l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, puis à la création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, il a mis l'accent sur l'étroite coopération des différents acteurs et la nécessité d'harmoniser leurs futurs travaux.

13. À la même séance, Shigeru Matsuzaka, Président du premier groupe de travail du Comité (technologies et applications géodésiques), a rendu compte des activités menées depuis trois ans pour donner suite aux résolutions adoptées par la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique en 2009. Il a fait le point sur le déroulement et les résultats du projet visant à mettre sur pied le référentiel Asie-Pacifique, qui a été le principal centre d'intérêt et l'activité essentielle du groupe de travail, avec la campagne en faveur du Projet géodésique régional pour l'Asie et le Pacifique, toujours en cours. Il a indiqué que la coopération entre le groupe de travail et l'Initiative s'était traduite par la présentation d'exposés importants au Forum de Hangzhou et la participation, outre cette réunion, à la deuxième session du Comité d'experts et à la manifestation parallèle sur le système de référence géodésique mondial.

14. Hadi Vaezi, Président du deuxième groupe de travail (gestion des données géospatiales et services s'y rapportant), en a présenté les principales activités. Pour donner suite aux résolutions adoptées par la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique de 2009, deux questionnaires ont été mis au point et diffusés, en 2011 et 2012, afin de savoir où en étaient les pays de la région pour ce qui est de l'infrastructure de données géospatiales. Les premiers résultats et analyses ont été communiqués lors de réunions sur le sujet.

15. Simon Costello, Président du troisième groupe de travail (gouvernement et société géomatés), a présenté des exemples de géomatés dans la région et rendu compte de deux importantes réunions sur les applications géomatés au service des pouvoirs publics, de la société et de l'administration foncière, tenues à Melbourne (Australie) en 2011 et Kuala Lumpur en 2012.

16. À sa 2^e séance plénière, le 29 octobre, la Conférence a examiné le point 5 de l'ordre du jour, intitulé « Rapport sur la mise en œuvre des résolutions adoptées à la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique ». Au nom de Im JooBin, du secrétariat du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, JinHwan Yoon, a présenté un rapport établi conjointement par la Division de statistique de l'ONU et ledit comité permanent sur les mesures prises depuis trois ans pour donner suite aux résolutions

adoptées à la dix-huitième Conférence. Il a indiqué que la plupart de ces mesures étaient le fait des groupes de travail et des pays membres du Comité permanent, et remercié tous ceux qui avaient mis leurs efforts et leur dévouement au service de ce dernier. Il a également souligné qu'il importait que les pays membres et les organisations internationales compétentes coopèrent étroitement pour répondre aux nombreux enjeux géospatiaux qui se posent partout dans le monde.

17. À la même séance, la Conférence a examiné la rubrique a) du point 6 de l'ordre du jour : « Documents de séance : rapports de pays ». Soh Kheng Peng, qui présidait la séance, a appelé l'attention de la Conférence sur les documents présentés au titre de ce point (E/CONF.102/CRP.1 à 8) et informé les participants que, suivant la pratique établie lors des précédentes conférences, les rapports de pays et autres documents de séance ne leur seraient pas présentés.

18. La Conférence a ensuite examiné la rubrique b) du point 6 de l'ordre du jour : « Documents de séance : communications sollicitées sur les réalisations et les évolutions en ce qui concerne la gestion de l'information géographique dans le cadre de l'action visant à faire face à des problèmes d'ordre national, régional et mondial ». Im JooBin, qui avait présidé la deuxième session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, a présenté un document consacré aux perspectives offertes par l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/CONF.102/IP.1). Il a expliqué que l'Initiative était nécessaire pour relever les défis partout dans le monde et exposé les progrès d'ores et déjà accomplis, comme la tenue des deux sessions du Groupe d'experts, le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, l'importance accordée aux opérations d'inventaire des questions qui se posent comme moyen de fixer un cap ou encore les activités du groupe de prospective, dont l'objectif était de déterminer les futures tendances en matière d'information géospatiale. Il a présenté les activités actuelles visant à élaborer une plateforme mondiale d'information géospatiale, en particulier l'élaboration d'un document d'orientation et d'un plan d'action, et il a évoqué la rédaction d'une déclaration de principes éthiques en matière d'information géospatiale et proposé des mesures en faveur du renforcement des capacités et de l'interopérabilité.

19. Le Président du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, Li Pengde, a présenté un document sur l'étroite coopération entre les pays d'Asie et du Pacifique à l'appui du développement de l'information géospatiale (E/CONF.102/IP.2). Il a mis en évidence l'extrême diversité et vulnérabilité de la région, dont les pays n'ont pas tous atteint le même stade en matière d'information géospatiale, ce qui rend d'autant plus nécessaire le renforcement des capacités nationales pour éviter que les écarts se creusent au fur et à mesure des progrès. Il a également souligné l'intérêt que présente la coopération internationale pour ce qui est d'accroître de façon globale et équilibrée les capacités des institutions chargées de l'information géospatiale au niveau national.

20. Abdul Kadir Taib, Directeur général du Département de topographie et de cartographie de la Malaisie, a présenté un document portant sur les progrès accomplis ou en cours concernant le rôle de la gestion de l'information géospatiale dans le règlement de problèmes nationaux (E/CONF.102/IP.3). Il a donné des exemples d'initiatives des pouvoirs publics exploitant des informations géospatiales comme « Vision 2020 », le programme gouvernemental de transformation ou encore

« Digital Malaysia ». Ces grands projets et d'autres ont, ainsi que les problèmes d'ordre urbain ou climatique par exemple, offert aux autorités l'occasion de parvenir, grâce à des informations géospatiales fiables, aux résultats escomptés en matière de définition des politiques à mener.

21. À sa 3^e séance plénière, le 30 octobre, la Conférence a poursuivi l'examen de la rubrique b) du point 6 de l'ordre du jour. Soh Kheng Peng, Géomètre principal à l'Autorité foncière de Singapour, a présenté un document portant sur l'infrastructure de données géospatiales dans son pays (E/CONF.102/IP.4) et, plus précisément, l'environnement collaboratif qui permet aux secteurs public et privé et aux collectivités locales de mettre à disposition et d'utiliser une large gamme d'applications et de services communs. Il a aussi évoqué le plan grâce auquel Singapour compte se doter de services de cadastre avancés, « Cadastre Vision 2020 », expliquant que le cadastrage tridimensionnel sera bientôt de règle et que, dans un proche avenir, la 3D sera également appliquée à l'établissement des cartes topographiques de façon à améliorer les politiques, les processus de décision et la gestion des données géospatiales.

22. Ahmad Fauzi bin Nordin, Directeur général adjoint du Département de topographie et de cartographie de la Malaisie, a présenté un document sur les activités géospatiales, l'infrastructure de données géospatiales et l'économie dans son pays (E/CONF.102/IP.5), dont le Gouvernement a mis au point des politiques économiques d'encadrement de la croissance et où le besoin d'informations géospatiales se fait de plus en plus sentir pour la mise en place de ces politiques et la création d'activités économiques. À cet égard, le Département a un rôle important à jouer car c'est lui qui fournit les fichiers de données géospatiales fondamentales. L'intervenant a évoqué les projets d'avenir et les orientations de la Malaisie, et expliqué en quoi ils vont améliorer le cadastre, l'échange de données spatiales, la recherche-développement et l'intégration des modèles de données, ce qui fera émerger de nouvelles formes d'activités économiques et contribuera ainsi à la croissance du pays.

23. Munkhtsetseg Dalkhaa, Chef de la Division de géodésie et de cartographie de l'Administration mongole des affaires foncières, de la géodésie et de la cartographie, a présenté un document sur la gestion des informations géoréférencées dans une perspective de croissance économique (E/CONF.102/IP.6), axé sur l'emploi et la gestion des informations spatiales et les progrès relatifs à l'infrastructure nationale de données spatiales. Elle a expliqué que, puisqu'en Mongolie les informations spatiales étaient gérées de façon inefficace par plusieurs services, le Gouvernement avait décidé récemment, pour en finir avec le gaspillage, de lancer un projet centralisé de collecte de données et d'adopter une loi sur l'infrastructure nationale. En conséquence, les informations spatiales devraient être gérées et consultables via un portail à accès restreint, où seront proposées des données issues d'un processus de normalisation.

24. Teo CheeHai, Président de la Fédération internationale des géomètres, a présenté un document consacré à la géomatization dans l'optique d'une gestion entièrement spatialisée de l'information (E/CONF.102/IP.8) et parlé de la structure de la Fédération et de son plan de travail. Il a insisté sur le rôle important que pouvait avoir la géomatization de l'administration et des sociétés pour apporter des solutions efficaces aux problèmes qui se posent à l'échelle du monde et évoqué les activités de la Fédération à cet égard, dont il a notamment mentionné la publication n° 58 consacrée à la société géomatized.

25. Krishna Raj, Cosecraire au Ministère de la gestion et de la réforme foncières du Népal, a présenté un document sur les défis et perspectives de la gestion d'informations géoréférencées dans son pays (E/CONF.102/IP.9). Après avoir donné un aperçu de la situation au Népal, il a expliqué que les informations géoréférencées produites par le secteur public comme par le secteur privé servaient l'intérêt général et que son gouvernement, qui en est encore à ses débuts en matière de gestion d'informations localisées, manifeste depuis quelque temps l'intention de développer le cybergouvernement, ce qui suppose une transformation du rôle des pouvoirs publics.

26. Chandra Pal, Géomètre général adjoint de l'Inde, a présenté un document sur l'amélioration de la gestion des données spatiales aux fins de la planification du développement dans son pays (E/CONF.102/IP.7), dont le douzième plan quinquennal (2007-2012) visait à améliorer la stratégie de gestion des données et de collecte de données spatiales auprès de sources diverses. Il a aussi donné des explications sur le système de gestion des données relatives aux ressources naturelles, un programme de recherche-développement en matière d'information géographique et l'infrastructure nationale de données spatiales, qui sert de cadre à la gestion des données géospatiales et aux mesures prises au niveau national dans les domaines de l'échange de données et de l'accessibilité.

27. À sa 4^e séance plénière, le 30 octobre, la Conférence a poursuivi l'examen de la rubrique b) du point 6 de l'ordre du jour. Simon Costello, Chef du Groupe chargé de l'information géographique nationale à Geoscience Australia, a présenté un document sur le rôle des autorités géographiques nationales australiennes dans la gestion des catastrophes pour la période 2010-2013 (E/CONF.102/IP.10). Il a montré que ce rôle était de plus en plus important pour ce qui est de fournir des données faisant autorité et cohérentes et de gérer les situations de crise. Il a illustré son propos en décrivant les mesures prises par le Gouvernement après les inondations qui ont dévasté l'Australie en 2010 et 2011.

28. John Fabric, Directeur du Département de la gestion de l'information de l'Autorité philippine de cartographie et d'information sur les ressources, a présenté un document portant sur la mise en commun et l'intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes (E/CONF.102/IP.11). Après avoir rappelé que son pays a été touché par de nombreuses catastrophes naturelles dernièrement, il a fait état des plans et politiques nationaux de réduction et de gestion des risques de catastrophe. L'Autorité, qui fournit les fonds de cartes et les informations géospatiales de référence, participe à un projet visant à cartographier les risques pour les évaluer et assurer une meilleure gestion des catastrophes au niveau local. L'intervenant a aussi présenté le géoportail philippin, en cours d'élaboration, comme un cadre unique regroupant les données géospatiales.

29. Kazushige Kawase, Directeur de la Division des affaires internationales de l'Autorité japonaise de l'information géospatiale, a présenté un document rendant compte des mesures prises à la suite du grand séisme qui a frappé l'est du Japon en 2011 (E/CONF.102/IP.12). Il a évoqué les dégâts considérables subis par la région et les interventions de l'Autorité, qui a mis sur pied une équipe d'appui et fourni des informations géospatiales. Une fois qu'elle aura tiré les leçons de ses réussites et de ses échecs, celle-ci compte faire tout son possible pour fournir des produits d'information géospatiale et prendre, en tant qu'autorité nationale spécialisée, une part plus importante dans la transformation sociale.

30. Peyman Baktash, Directeur général du Département des systèmes d'information géographique et de l'infrastructure de données géospatiales du Centre cartographique national iranien, a présenté un document relatif aux activités de son pays en ce qui concerne l'infrastructure de données géospatiales et les échanges de données au regard de la gestion des catastrophes (E/CONF.102/IP.13). S'appuyant sur l'exemple du séisme du 11 août 2012 et l'analyse, effectuée au moyen du système de positionnement universel (GPS), de la déformation de la croûte terrestre dans le nord-ouest du pays, il a souligné que le développement durable exigeait une infrastructure spatiale adaptée et mis en avant le rôle et les activités du Centre dans le domaine de la gestion des catastrophes. Prenant le relais, Ali Soltanpour, Directeur général adjoint du Département de la topographie du Centre cartographique national, a complété l'exposé sur la déformation de la croûte terrestre en Iran et illustré son propos en évoquant des séismes importants et des résultats d'analyses géodésiques.

31. Rob Deakin, Responsable technique de l'infrastructure de données géospatiales au Bureau des affaires géospatiales de la Nouvelle-Zélande, a présenté le rapport de son pays (E/CONF.102/IP.14). Il a rendu compte des efforts considérables du Bureau en vue de créer une infrastructure nationale de données géospatiales après les séismes survenus en 2010 et 2011 dans la région du Canterbury. À la suite du séisme de février 2011, d'une intensité qui le place au deuxième rang des catastrophes naturelles les plus graves subies par le pays avec 185 morts et des dégâts d'un montant de 20 milliards de dollars des États-Unis, le Bureau a établi une stratégie à long et à court terme fondée sur les informations issues de systèmes d'information géographique.

32. Ram S. Tiwarae, économiste à la Division des technologies de l'information et des communications au service de la réduction des risques de catastrophe de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, a présenté un document portant sur l'établissement d'un système d'information géospatiale aux fins de la gestion des risques de catastrophe en Asie et dans le Pacifique (E/CONF.102/IP.15). Après avoir dressé un bilan des pertes infligées à la région et des incidences des catastrophes, il a affirmé que leurs effets cumulés touchaient plus gravement les pays dépourvus de moyens. C'est pourquoi, afin d'aider les pays les plus vulnérables à renforcer leurs capacités, la Commission a lancé une initiative visant à améliorer la préparation aux catastrophes dans la région, le but étant de régler la question de l'incompatibilité des informations géospatiales ou géoréférencées et de consolider les moyens des pouvoirs publics.

33. À sa 5^e séance plénière, le 31 octobre, la Conférence a poursuivi l'examen de la rubrique b) du point 6 de l'ordre du jour. Jiang Jie, Directrice du Centre national de géomatique chinois, a présenté un document sur la modernisation du système géodésique dans son pays (E/CONF.102/IP.16). Elle est revenue sur le référentiel géodésique chinois traditionnel avant d'évoquer le programme visant à le moderniser en s'appuyant sur le système mondial de navigation par satellites, le réseau de stations de référence à fonctionnement continu et le réseau gravimétrique de référence. Le centre chinois chargé du référentiel géodésique a quatre ans pour mener à bien ce projet, qui doit s'achever en 2016. L'oratrice a également présenté le système mondial de navigation par satellites Beidou.

34. Kwon Jay-Hyoun, Conseiller principal à l'Institut national d'information géographique coréen, a présenté un document sur le référentiel géodésique au service du développement durable en République de Corée (E/CONF.102/IP.17). Il a fait le point sur l'histoire et l'état actuel du réseau géodésique coréen. À l'occasion de la construction, en 2012, de stations d'interférométrie à très longue base, les liens entre les points de contrôle nationaux ont été établis avec une grande exactitude. L'un des principaux changements a été l'introduction du point de contrôle unique comportant à la fois les coordonnées géodésiques, l'altitude orthométrique et les valeurs gravimétriques. Pour conclure, l'intervenant a avancé l'idée que l'adoption du système géodésique mondial et l'harmonisation des systèmes de mesure de l'altitude seraient un bon moyen de s'attaquer efficacement à de nombreux problèmes scientifiques à l'échelon mondial.

35. Samuela Naicegucegu, Sous-Directeur du Service des affaires foncières (cartographie et information) au Ministère fidjien des ressources foncières et minérales, a présenté un document portant sur l'information géospatiale dans son pays (E/CONF.102/IP.18). Il a mis en avant le système d'information foncière, initiative visant à homogénéiser les informations et à faciliter l'accès de tous les groupes d'utilisateurs aux données disponibles. Il a aussi fourni des explications sur le système géodésique fidjien. Enfin, il a indiqué que le Gouvernement s'était efforcé de résoudre les problèmes de qualité des données et de renforcement des capacités, entre autres, et qu'une législation était absolument nécessaire pour perpétuer ces efforts.

36. John Dawson, de l'Association internationale de géodésie, a présenté un document (E/CONF.102/IP.19) sur l'intérêt que présente la géodésie pour le développement durable et, plus particulièrement, le système d'observation géodésique mondial de l'Association. Il s'agit de l'une des initiatives les plus importantes en matière de géodésie. Elle a pour objectif l'intégration des services utiles au fonctionnement de toutes les grandes techniques faisant appel aux satellites (système mondial de navigation par satellites, télémétrie laser sur satellite, interférométrie à très longue base, détermination d'orbite et radiopositionnement intégrés par satellite, etc.) Évoquant le Repère international de référence terrestre, seul référentiel faisant autorité, il a souligné que l'échange de données est important pour la pérennisation et l'amélioration du réseau mondial d'infrastructures géodésiques et l'appui aux services offerts par le système d'observation mondial.

37. Toujours à la 5^e séance plénière, une table ronde a eu lieu sur le thème des ambitions portées par l'Initiative des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en ce qui concerne l'Asie et le Pacifique. Li Pengde, Président de la Conférence et du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, a ouvert et animé le débat, auquel ont pris part Hiroshi Murakami (Japon), Sanjay Kumar (Geospatial Media and Communications), Samuela Naicegucegu (Fidji) et Teo CheeHai (Fédération internationale des géomètres). Le Président a insisté sur l'importance du mécanisme établi dans le cadre de l'Initiative pour coordonner, au niveau mondial, les activités relatives à l'information géospatiale entre les États Membres et les organisations internationales, et souligné que le Comité devait s'affirmer en tant qu'acteur régional en coopérant avec l'Initiative, en coordonnant ses activités avec les siennes et en nouant d'autres partenariats. Les quatre intervenants sont allés dans le même sens et ont expliqué en quoi la coordination entre la région de l'Asie et du Pacifique et les initiatives mondiales dans le domaine de l'information géospatiale comptait

aux plans national, international et industriel. Ils se sont aussi penchés sur le rôle des services chargés de l'information géospatiale au niveau national, dont l'influence est déterminante à l'égard des informations géospatiales (dont ils sont les fournisseurs, les dépositaires et les garants de la fiabilité), mais aussi pour l'établissement de normes et de cadres, pour l'intégration et la diffusion de données et, en tant que forces de proposition, pour l'orientation des politiques nationales dans ce domaine.

38. L'après-midi du 31 octobre, les trois commissions techniques établies à la 1^{re} séance plénière se sont réunies simultanément. Elles ont examiné diverses questions les intéressant et élaboré les projets de résolution à soumettre à la Conférence en séance plénière pour examen et adoption.

Chapitre III

Clôture de la Conférence

39. À sa 6^e séance plénière, le 1^{er} novembre, la Conférence était saisie des rapports des commissions techniques pour l'examen du point 7 de l'ordre du jour. Les rapporteurs, Shigeru Matsuzaka (Japon), Robert Deakin (Nouvelle-Zélande) et Simon Costello (Australie) ont rendu compte des travaux de leurs commissions respectives (voir annexes I, II et III).

40. Pour ce qui est du point 8 de l'ordre du jour, la Conférence a adopté l'ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, distribué à titre officieux (voir annexe IV).

41. La Conférence a aussi examiné et adopté neuf projets de résolution, six sur recommandation des commissions techniques, une sur proposition du Comité permanent de l'infrastructure des SIG pour l'Asie et le Pacifique, une sur proposition des participants et une résolution relative à l'organisation de sa vingtième édition (voir chap. IV).

42. Au titre du point 9 de l'ordre du jour intitulé « Adoption du rapport de la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique », le Rapporteur a présenté un projet de rapport sur les travaux de la Conférence sous la forme d'un document officieux. La Conférence a adopté le texte et autorisé le Rapporteur à en établir la version définitive en concertation avec le Secrétariat, en vue de le soumettre au Conseil économique et social pour suite à donner.

43. Le Président de la Conférence a ensuite fait une déclaration et levé la séance, mettant fin à la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

Chapitre IV

Résolutions adoptées par la Conférence

A. Liste des résolutions

1. Référentiel géodésique
2. Partage et intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes
3. Acquisition et conservation des informations géoréférencées
4. Services intelligents de fourniture d'informations géospatiales
5. Capacité de fournir des informations géospatiales (et de les utiliser)
6. Utilité et avantages des informations géospatiales
7. Déclaration commune de principes déontologiques
8. Coordination entre les initiatives régionales et mondiales de gestion des informations géospatiales
9. Vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

B. Textes des résolutions

1. Référentiel géodésique

La Conférence,

Considérant que l'infrastructure géodésique et les produits et services de géodésie sont à la base des technologies de positionnement par satellite, servent de référence pour toutes les activités géospatiales et sont nécessaires à l'interopérabilité des données spatiales, à l'atténuation des effets des catastrophes et au développement durable,

Considérant aussi que cette question importante doit être examinée par le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale en consultation avec les États Membres,

Considérant en outre qu'il est nécessaire de pérenniser et d'améliorer le réseau mondial d'infrastructures géodésiques ainsi que les services et produits du système mondial d'observation géodésique de l'Association internationale de géodésie, y compris le Repère international de référence terrestre,

Consciente qu'il faut aider les États Membres à élargir les mandats concernant la fourniture de données, de produits et de services de géodésie et l'appui qui leur est apporté,

Consciente aussi des problèmes qui découlent du manque de coordination entre les États Membres et de la nécessité de promouvoir les dispositifs institutionnels et des cadres de coordination, y compris ceux qui existent entre les régions,

Notant les progrès accomplis par le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique (SIG) pour l'Asie et le Pacifique et son Groupe de travail chargé des technologies et applications géodésiques quant à l'amélioration des dispositifs de partage des données et de coopération internationales,

Notant aussi les compétences spécialisées dont disposent les autorités nationales responsables de l'information géospatiale et l'Association internationale de géodésie et les avantages potentiels d'une meilleure communication entre les gouvernements et l'Association,

Considérant les enjeux en matière de commerce et de sécurité pouvant être liés au partage des données,

Consciente qu'il faut renforcer la viabilité et la capacité du système mondial d'observation géodésique, et promouvoir et appuyer l'adoption du Repère international de référence terrestre comme référentiel de base,

Consciente également des difficultés liées au renforcement des capacités techniques des pays en développement,

Recommande que les États Membres :

a) Exhortent le Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale à se concerter avec eux pour adopter et maintenir un référentiel géodésique mondial et établir une feuille de route en vue de son application;

b) Participent au système mondial d'observation géodésique et prennent des engagements pour en assurer la viabilité à long terme;

c) Encouragent l'adoption du Repère international de référence terrestre en participant aux programmes géodésiques régionaux, tel que le référentiel Asie-Pacifique;

d) Œuvrent en faveur du partage et du rapprochement des données nationales sur les niveaux de référence des altitudes;

e) Partagent dans des formats ouverts les ensembles de données d'observation de référence, y compris les données provenant du système mondial de navigation par satellites et celles qui concernent le nivellement géodésique et la gravité terrestre ainsi que les données marégraphiques;

f) Aident leurs experts en géodésie à participer aux rencontres régionales pertinentes, comme les réunions du Groupe de travail chargé des technologies et applications géodésiques.

2. Partage et intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes

La Conférence,

Consciente que la région Asie-Pacifique est exposée à de nombreux risques naturels et catastrophes destructrices, et que les données géospatiales sont très importantes pour la diffusion rapide des informations disponibles aux fins de l'appui et des interventions dans les situations d'urgence,

Rappelant que, dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, intitulé « L'avenir que nous voulons »¹, la Conférence exhorte les gouvernements et les organisations à s'engager à réduire les risques de catastrophe de manière à renforcer la résilience des villes et des collectivités en fonction de leur situation particulière et de leurs capacités,

Rappelant en outre qu'au paragraphe 187 du document final de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable¹, celle-ci reconnaît spécifiquement « l'importance des estimations des dangers et des risques ainsi que du partage des connaissances et de l'information, notamment d'informations géospatiales fiables »,

Notant qu'une des questions soulevées dans le recensement des questions devant être soumises au Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale concernait le partage d'informations géospatiales entre les autorités publiques dans le cadre d'un dispositif officiel et viable,

Sachant qu'il existe déjà, aux échelons national, régional et mondial, des projets et activités ayant trait au partage de données en matière de gestion des catastrophes,

Sachant également que toute solution visant à améliorer le partage de données et d'informations en matière de gestion des catastrophes devra être appliquée en tenant compte des besoins des différents utilisateurs et des disparités entre les infrastructures de données spatiales de chaque État Membre et leurs contenus,

Recommande que le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique :

a) Lance des recherches initiales sur les géoportails nationaux et internationaux de partage des données et de l'information concernant la gestion des catastrophes afin de recenser les différentes attentes des utilisateurs associées aux différents types de risques et aux étapes successives de la gestion des catastrophes (comme l'évaluation des risques, les plans de préparation, et les secours et le relèvement) et d'en déterminer les incidences sur les besoins en termes de données;

b) Élabore progressivement à l'échelle sous-régionale un projet pilote normalisé destiné à promouvoir le partage des données en matière de gestion des catastrophes en vue de regrouper, au niveau régional, les données, métadonnées et services Web nationaux;

c) Commence à concevoir et à mettre en place un géoportail régional de gestion des catastrophes en se donnant pour objectif minimum de se doter d'ici trois ans d'un portail sous-régional opérationnel.

3. Acquisition et conservation des informations géoréférencées

La Conférence,

Notant l'importance croissante que les informations géoréférencées revêtent pour de nombreux aspects de la croissance économique et du développement social,

¹ Résolution 66/288 de l'Assemblée générale, annexe.

Notant aussi le rôle de plus en plus important que les bases de données réparties et interopérables qui sont créées et conservées aux niveaux national et régional jouent dans le traitement des données et des requêtes sur le Web,

Consciente qu'il est nécessaire de disposer d'informations géospatiales à jour et correctement intégrées s'agissant des applications pour lesquelles le facteur temps est décisif, comme les services d'administration en ligne ou encore la gestion des urgences et des catastrophes,

Consciente également des avantages qui découlent du partage d'informations géospatiales faisant autorité et de leur utilisation commune,

Consciente en outre qu'il importe que les États intensifient leurs efforts, y compris leurs investissements, dans le but d'acquérir, de conserver et de diffuser des informations géospatiales,

Recommande que les États Membres améliorent l'acquisition et la conservation d'informations géospatiales et, pour cela :

a) Encourage l'utilisation de différents capteurs et techniques d'imageries et d'informations géographiques volontaires pour obtenir et mettre à jour plus rapidement des informations géospatiales faisant autorité;

b) Exécutent des projets pilotes sur l'utilisation qui est faite des informations géospatiales fondamentales à usages multiples et leurs applications locales, nationales et régionales, et procèdent à des évaluations à cet égard.

4. Services intelligents de fourniture d'informations géospatiales

La Conférence,

Constatant que l'utilisation accrue d'informations géospatiales sur le Web n'a cessé de modifier la façon dont les gouvernements fonctionnent et échangent des informations et des services,

Constatant également la tendance qui consiste à utiliser le Web ou l'informatique en nuage pour fournir des services intelligents de gestion et de traitement et des plateformes de services d'informations géospatiales,

Consciente que les services Web et les services d'informatique en nuage peuvent améliorer la rapidité du traitement, de la fourniture et des applications d'informations géospatiales, tant statiques que dynamiques,

Consciente aussi que les organismes internationaux de normalisation, comme l'Organisation internationale de normalisation et l'Open Geospatial Consortium définissent actuellement des normes régissant la fourniture et le partage des informations géospatiales,

Recommande que les autorités nationales responsables de l'information géospatiale utilisent les plateformes Web et les plateformes d'informatique en nuage ou d'autres services intelligents aux fins de la gestion du traitement, de la visualisation, de l'analyse et de la fourniture dynamiques de l'information géospatiale.

5. Capacité de fournir des informations géospatiales et de les utiliser

La Conférence,

Constatant les progrès accomplis dans la région Asie-Pacifique en termes d'établissement des informations géospatiales fondamentales,

Constatant également qu'il existe des disparités quant au niveau d'exploitation des informations géospatiales au sein de la région Asie-Pacifique,

Constatant en outre que les autorités nationales et les entreprises responsables de l'information géospatiale doivent continuellement actualiser et partager leurs connaissances en la matière,

Consciente de la demande croissante d'informations géospatiales nécessaires aux fonctions de l'État et au bien-être de la collectivité,

Recommande que les autorités et les experts nationaux responsables de l'information géospatiale dans les États Membres accroissent leur capacité de fournir et d'exploiter ces informations en élaborant des programmes d'action communs dans le domaine de l'enseignement, de la formation et du renforcement des capacités en matière d'acquisition, de gestion, de fourniture et d'utilisation des informations géospatiales.

6. Utilité et avantages des informations géospatiales

La Conférence,

Consciente de l'intérêt considérable que peuvent avoir des informations et des cartes géospatiales fiables et faisant autorité aux fins de la prise de décisions concernant l'utilisation durable des ressources naturelles, le développement économique et le bien-être de la collectivité,

Notant qu'il est nécessaire de promouvoir l'enseignement et la formation dans le domaine des informations géospatiales à l'intention des gouvernements nationaux, des décideurs, du secteur géospatial et des usagers,

Notant également les préparatifs organisés par le comité spécial de l'Association cartographique internationale chargé de l'Année internationale de la cartographie et l'appui du Joint Board of Geospatial Information Societies, coalition qui regroupe des associations d'informations géospatiales, en faveur de cette initiative,

Recommande à l'Association cartographique internationale de proclamer et d'organiser l'Année internationale de la cartographie en 2015.

7. Déclaration commune de principes déontologiques

La Conférence,

Constatant qu'au cours de récentes consultations intergouvernementales, on a considéré qu'une déclaration de principes déontologiques à l'usage de la communauté mondiale de l'information géospatiale était nécessaire pour renforcer la confiance que le public place en l'information géospatiale,

Notant qu'à sa deuxième session, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale a examiné le texte d'une déclaration de principes déontologiques,

Notant par ailleurs que le Comité d'experts a demandé au Secrétariat de procéder à des consultations supplémentaires sur une « déclaration de principes commune » et de lui faire rapport à ce sujet,

Consciente que plusieurs entreprises, organismes et associations professionnels souscrivent déjà à une déclaration de déontologie ou de principes,

Recommande que le Comité d'experts promulgue une déclaration de principes déontologiques à l'usage de la communauté mondiale de l'information géospatiale.

8. Coordination entre les initiatives régionales et mondiales de gestion des informations géospatiales

La Conférence,

Rappelant la résolution 16 adoptée par la treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique², portant création d'un comité permanent chargé de mener des discussions et de trouver un accord entre autres sur les normes en matière de systèmes d'information géographique, sur l'infrastructure et le développement institutionnel de ces systèmes et sur les liens du futur comité avec les organes apparentés dans le monde, et la création ultérieure du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique en 1995,

Constatant les progrès importants réalisés par le Comité permanent pour renforcer l'infrastructure des systèmes d'information géographique depuis sa création,

Ayant à l'esprit que les informations géospatiales sont devenues un précieux outil de planification des politiques et de prise de décisions fondées sur des données factuelles, et peuvent à ce titre jouer un rôle fondamental pour ce qui est de comprendre et de surmonter les difficultés auxquelles les États Membres se heurtent aux échelles nationale, régionale et mondiale dans un monde de plus en plus complexe et interdépendant,

Rappelant la résolution 7 adoptée par la dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique³, demandant au Secrétaire général et au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies d'engager des discussions et d'élaborer, en vue de le présenter à une session future du Conseil économique et social, un rapport sur la coordination mondiale de la gestion de l'information géospatiale, et notamment sur la possibilité de créer un forum mondial des Nations Unies qui permette aux pays et aux autres parties intéressées d'échanger des informations, compte tenu de l'absence, au sein des

² Treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Beijing 9-18 mai 1994, vol. I, Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.19), chap. VI, sect. B.

³ Dix-huitième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Bangkok, 26-29 octobre 2009, Rapport de la Conférence (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.I.2), chap. IV, sect. B.

Nations Unies, d'un processus de consultation qui, sous la direction des États Membres, assure la gestion des informations géospatiales au niveau mondial,

Sachant que dans sa résolution 2011/24 du 27 juillet 2011, le Conseil économique et social a décidé de créer le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale pour assurer la coordination et le dialogue entre les États Membres et entre ceux-ci et les organisations internationales, notamment les conférences cartographiques régionales des Nations Unies et leurs comités permanents de l'infrastructure de données spatiales, en ce qui concerne le renforcement de la coopération dans le domaine de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

Notant le rôle crucial qu'ont joué les comités régionaux permanents quant aux mesures nécessaires pour faire progresser la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, lors de la seconde session du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale,

Recommande que le Comité permanent mette en valeur le rôle qu'il joue dans la gestion des informations géospatiales aux niveaux régional et mondial, en coopération et en coordination étroites avec, entre autres, le Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, en se donnant un nouveau nom qui symbolise son nouveau mandat, et lui rende compte régulièrement de ses progrès.

9. Vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

La Conférence,

Notant les progrès réalisés dans le domaine de l'information géospatiale, aux échelons national, régional et mondial, par les États Membres de l'Organisation des Nations Unies,

Notant également le rôle essentiel qu'y jouent la présente Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique et le Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique,

Notant par ailleurs que le Comité permanent a été créé en 1994, en application de la résolution 16 adoptée par la treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique tenue à Beijing⁴,

Notant que le Comité permanent a exprimé le souhait de tenir sa réunion en même temps que la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique,

Consciente de la nécessité de poursuivre cet important travail,

Recommande au Conseil économique et social de convoquer en 2015 la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

⁴ *Treizième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique, Beijing 9-18 mai 1994*, vol. I, *Rapport de la Conférence* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.94.I.19), chap. VI, sect. B.

Annexe I

Commission technique I : Un référentiel géodésique au service du développement durable

1. La Commission technique I s'est réunie dans l'après-midi du 31 octobre 2012, sous la présidence de John Dawson (Australie). Elle a examiné des questions liées à la viabilité et à l'amélioration du réseau mondial d'infrastructure géodésique et des services et produits du système mondial d'observation géodésique de l'Association internationale de géodésie, y compris le Repère international de référence terrestre (ITRF).
2. La Commission technique a aussi examiné les questions suivantes :
 - a) Partage de données : besoins, formats communs et sécurité;
 - b) Développement de l'infrastructure et coordination;
 - c) Élargissement des mandats;
 - d) Renforcement des capacités techniques.
3. À l'issue des débats, la Commission technique a élaboré et soumis à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution assorti de cinq recommandations concernant : a) l'appui à l'infrastructure et aux produits du système mondial d'observation géodésique; b) le Repère international de référence terrestre et le référentiel Asie-Pacifique; c) les niveaux de référence des altitudes; d) le partage des données; et e) le renforcement des capacités.
4. La Commission technique a soumis à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur le référentiel géodésique mondial.

Annexe II

Commission technique II : Échange et intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes

1. La Commission technique II s'est réunie dans l'après-midi du 31 octobre 2012. Hadi Vaezi (République islamique d'Iran), président du Groupe de travail n° 2, a présenté un exposé des activités réalisées au cours des trois années précédentes dans le cadre du programme de travail. Il a noté que peu de pays membres avaient répondu au questionnaire d'enquête qui leur avait été adressé et que davantage de réponses étaient nécessaires pour permettre une analyse fiable des données et de l'utilisation qui est faite du système dans la région. M. Vaezi a proposé un projet de résolution concernant la création d'un géoportail régional pour promouvoir le partage et l'intégration des données dans le domaine de la gestion des catastrophes, et a exposé les grandes lignes d'une architecture de système normalisée sur laquelle pourrait reposer ce portail.

2. La Commission technique a examiné les questions suivantes :

a) Utilisation du modèle du Comité d'experts des Nations Unies sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale et harmonisation avec la série de questions dont le Comité d'experts est saisi, en vue d'obtenir des réponses plus pertinentes au questionnaire;

b) Modalités pratiques de la mise en place d'un géoportail régional regroupant les données, métadonnées et services de l'ensemble de géoportails nationaux;

c) Types de données requises pour satisfaire l'ensemble des besoins utilisateurs découlant des différents types de catastrophes et des différentes phases de leur gestion;

d) Aspects des systèmes similaires existants pouvant être retenus et utilisés;

e) Élaboration progressive, dans le cadre d'un projet pilote, d'un géoportail régional opérationnel.

3. Le groupe de travail a soumis à la Conférence, pour adoption, un projet de résolution sur le partage et l'intégration des données aux fins de la gestion des catastrophes.

Annexe III

Commission technique III : Gestion des informations géoréférencées et croissance économique

1. La Commission technique III s'est réunie dans l'après-midi du 31 octobre 2012, sous la présidence de Jiang Jie (Chine). Jiang Jie, Ahmad Fauzi bin Nordin (Malaisie) et Simon Costello (Australie) ont fait des présentations sur un sujet considéré comme relevant de la compétence de la Commission technique, à savoir la place croissante accordée aux informations géoréférencées dans l'élaboration des programmes publics de développement économique.

2. Cette tendance est de plus en plus répandue dans la région, même si chaque pays est motivé par des buts et intérêts qui lui sont propres. La qualité des informations de référence et des dispositifs de diffusion dont disposent les autorités nationales concernées de la région d'Asie-Pacifique est hétérogène. En mettant en commun leurs savoir-faire dans le domaine géospatial, les autorités nationales contribueraient au renforcement rapide des capacités régionales collectives. Elles doivent continuer d'adapter leurs programmes dans le domaine géospatial aux divers besoins des utilisateurs relevant de leur juridiction, ce qui implique à la fois de comprendre la façon dont les informations géospatiales interviennent dans la prise de décisions et d'en promouvoir les différentes utilisations. L'Organisation des Nations Unies devrait également faire savoir quelles informations géospatiales sont requises pour ses programmes du fait que, dans l'idéal, les informations géospatiales mondiales et régionales proviennent des autorités nationales.

3. La Commission technique a présenté à la Conférence, pour adoption, quatre projets de résolution concernant l'acquisition rapide d'informations géospatiales, les plateformes d'informations, le renforcement des capacités dans ce domaine et la promotion des utilisations de ces informations. Elle a aussi étudié et élaboré un plan de travail et souligné que, dans la mesure du possible, il serait bon d'intégrer au sein d'un programme de travail les activités actuellement menées dans les pays membres. Les petits États insulaires pourraient en particulier faire l'objet de projets pilotes d'envergure restreinte.

Annexe IV

Ordre du jour provisoire de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique

1. Ouverture de la Conférence.
2. Élection du Président et des autres membres du Bureau de la Conférence.
3. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux de la Conférence;
 - b) Adoption du Règlement intérieur;
 - c) Constitution des commissions techniques et élection de chaque président;
 - d) Vérification des pouvoirs des représentants à la Conférence.
4. Rapport du Comité permanent de l'infrastructure des systèmes d'information géographique pour l'Asie et le Pacifique.
5. Rapport sur l'application des résolutions adoptées à la dix-neuvième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
6. Documents de séance :
 - a) Rapports de pays;
 - b) Exposés sur les accomplissements et les faits nouveaux en matière de gestion de l'information géospatiale en rapport avec des questions d'ordre national, régional et mondial.
7. Rapports des commissions techniques de la Conférence.
8. Ordre du jour provisoire de la vingt et unième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.
9. Adoption du rapport de la vingtième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique.

Annexe V

Liste des documents^a

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
E/CONF.102/1	Ordre du jour provisoire
E/CONF.102/2	Règlement intérieur provisoire
E/CONF.102/INF/1	Documentation de la Conférence
E/CONF.102/INF/2	List of Participants
E/CONF.102/L.1	Organization of Work
E/CONF.102/3	Report of the Permanent Committee on Geographical Information System Infrastructure for Asia and the Pacific
E/CONF.102/4	Report of the Permanent Committee on Geographical Information System Infrastructure for Asia and the Pacific Working Group 1: Geodesy Technologies and Applications
E/CONF.102/5	Report of the Permanent Committee on Geographical Information System Infrastructure for Asia and the Pacific Working Group 2: Geospatial Data Management and Services
E/CONF.102/6	Report of the Permanent Committee on Geographical Information System Infrastructure for Asia and the Pacific Working Group 3: Spatially Enabled Government and Society
E/CONF.102/7	Report on the actions taken on resolutions of the Eighteenth United Nations Regional Cartographic Conference for Asia and the Pacific
E/CONF.102/IP.1	Global perspectives on United Nations Initiative on Global Geospatial Information Management vision
E/CONF.102/IP.2	Asia Pacific countries cooperate closely to strengthen geospatial information development
E/CONF.102/IP.3	Achievements and developments in geospatial information management in addressing national issues
E/CONF.102/IP.4	Country report on spatial data infrastructure and activities in Singapore (2010-2012)
E/CONF.102/IP.5	Geospatial activities, spatial data infrastructure and the economy – the Malaysian context
E/CONF.102/IP.6	Place-based information management for economic growth
E/CONF.102/IP.7	Improving spatial data management for developmental planning in india
E/CONF.102/IP.8	Spatial enablement towards managing all information spatially
E/CONF.102/IP.9	Challenges and potentials of place-based information management in Nepal

^a Ces documents, qui ne sont pas revus par les services d'édition, sont tous publiés en ligne sur le site Web de la Division de statistique : <http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/RCC/unrccap19.html>

<i>Cote</i>	<i>Titre</i>
E/CONF.102/IP.10	The role of national geospatial authorities in disaster management – Australian perspectives 2010-2013
E/CONF.102/IP.11	Data integration and sharing for disaster management
E/CONF.102/IP.12	How the National Geospatial Information Authority of Japan responded to the Great East Japan Earthquake
E/CONF.102/IP.13	Islamic Republic of Iran activities on spatial data infrastructure and data-sharing for disaster management
E/CONF.102/IP.14	New Zealand country report
E/CONF.102/IP.15	Geospatial Information System for disaster risk management in Asia and the Pacific
E/CONF.102/IP.16	Modernization of national geodetic datum in China
E/CONF.102/IP.17	Republic of Korea geodetic framework for sustainable development
E/CONF.102/IP.18	Geospatial information in Fiji
E/CONF.102/IP.19	Geodesy for sustainable development
E/CONF.102/CRP.1	County report on the status of geospatial information activity of Japan
E/CONF.102/CRP.2	National report of geomatics in Islamic Republic of Iran
E/CONF.102/CRP.3	Unleashing the full potential of eKadaster on the cadastral system of Malaysia
E/CONF.102/CRP.4	Monitoring active faults in Ranau, Sabah using Global Positioning System
E/CONF.102/CRP.5	Status of surveying and mapping in Malaysia
E/CONF.102/CRP.6	Report of Thailand on cartographic and Geographical Information System activities
E/CONF.102/CRP.7	The status of geospatial information management in China
E/CONF.102/CRP.8	Country report of Indonesia

